Château Macron à Villers-Cotterêts :

Qu'est-ce qu'un service public sans agents publics ?

La restauration du château de Villers-Cotterêts a coûté la bagatelle de **209 millions d'euros** pour une ouverture, maintes fois repoussée, prévue à la fin de l'été…

Alors que le CMN estime les besoins en emplois à 43 équivalents temps pleins travaillés (ETPT) - trouvant au passage normal l'externalisation des missions d'accueil, de sécurité-sûreté, de médiation, de maintenance, d'entretien et de jardinage - il n'en a à ce jour reçu que 28. Compromettant même les postes de la billetterie boutique que le CMN va devoir externaliser, au mieux pour les premiers mois d'activité via de l'intérim, au pire de façon définitive.

Résultat, le cœur de mission de l'établissement – l'accueil des publics - et l'ensemble des missions d'exécution se voient purement et simplement dévolues à des entreprises privées. Le savoir-faire de l'établissement semble devenir une coquille vide.

L'ensemble des organisations syndicales du CMN (CGT, CFDT et SUD) ont voté contre l'organisation externalisée de ce nouveau site le 20 avril dernier et a saisi la ministre sur cette situation honteuse. L'intersyndicale a été reçue par le cabinet de la ministre le 16 mai dernier. Force est de constater que **le CMN, comme le ministère de la culture, ne défendent que l'internalisation des missions de la billetterie-boutique…** sans qu'aucune garantie ne puisse être apportée ne serait-ce que pour ces quinze postes supplémentaires ! **Cela est pour le moins surprenant pour un projet présidentiel !** Le président de la République ne garantirait-il pas le service après-vente de l'ouverture de ce site après sa fastueuse restauration ?

Quand on pense au jeu de chaises musicales entre la ministre Rima Abdul Malak - ex-conseillère culture du président de la République - et Philippe Bélaval, - ex-président du CMN devenu conseiller culture du président -, on se demande s'il y a quelqu'un pour défendre le service public ? En effet, qu'est-ce qu'un service public culturel sans agent public ? **Se pose par ailleurs la question de la soutenabilité financière pour le CMN** qui ne cesse de voir son budget amputé par les dépenses d'externalisations de ses missions et métiers (entretien, maintenance, jardins, médiation, sécurité et aujourd'hui billetterie-boutique).

Au final, le CMN doit faire toujours plus de ressources propres pour acheter à des entreprises privées les missions qui, sous-effectif oblige, devraient être assurées par les agents du CMN (payés sur la dotation budgétaire de l'Etat) … Nous travaillons pour payer des boites privées pour faire notre travail !

Faute de réponses satisfaisantes et rassurantes pour les emplois et le devenir du CMN, l'ensemble des organisations syndicales ont voté contre le projet d'organisation de la future Cité internationale de la langue française lors de la reconvocation du CSA le 17 mai. Le CMN et le ministère de la culture portent une lourde responsabilité sur les conséquences à venir d'une telle désorganisation non seulement pour la Cité internationale de la langue française mais pour l'ensemble de l'établissement.

Se pose néanmoins la question pour le CMN d'accepter d'ouvrir ce site dans des conditions dégradées, faute de moyens. Depuis des années, les années Bélaval, il y a eu comme une fuite en avant consistant à accepter l'extension du périmètre de l'établissement sans garantie de moyens avec un plafond d'emploi n'augmentant pas assez pour répondre aux besoins du CMN. Les conséquences se font sentir sur l'ensemble des sites et services de l'établissement avec un sous-effectif qui complique et durcit les conditions de travail de toutes et tous. La situation devient critique et inacceptable.

Nous continuerons notre combat pour que le CMN et la Cité puissent avoir les moyens d'un fonctionnement digne d'un service public dans tous les territoires :

- Pour l'internalisation de toutes les missions y compris de la sécurité-sûreté, de médiation, d'entretien-maintenance et jardinage.
- Pour un relèvement du plafond d'emploi à hauteur des besoins du CMN : nous estimons les besoins réels en emplois au château de Villers-Cotterêts - avec l'internalisation totale des missions - à au moins 70 ETPT et à 200 ETPT pour l'ensemble du CMN.
- Pour une véritable intégration des missions de sécurité-sûreté (SSIAP, SSI, services de nuit) dans les politiques d'emplois et de formation du CMN. Il n'est pas possible d'entendre que le CMN n'a pas l'expertise sur ce type de missions alors qu'au ministère nous avons les meilleures équipes du monde en terme de sécurité-sûreté des biens et des personnes dans les musées (Louvre et musées nationaux…).
- Pour une véritable intégration et reconnaissance des métiers de la médiation culturelle (conférenciers, animateurs) par la construction d'un statut protecteur pour ces métiers, de meilleures conditions d'emploi et de rémunération.
- Pour la défense de la médiation culturelle (visite commentée, …) assurée par les agents d'accueil et de surveillance, pour la reconnaissance des qualifications des agents et de vrais déroulements de carrière.

Paris, le 31 mai 2023

RETROUVEZ LA CGT CMN

Sur le site de la CGT Culture :

Adhérez à la CGT CMN : Notre capacité à nous faire entendre dépend de notre nombre. Syndiquez-vous dès aujourd'hui sur :

61, rue de Richelieu 75002 Paris
01 40 15 51 70
courriel : **snmh.cgt@gmail.com**

@snmh_cgt